



COMPTE-RENDU Comité Technique Spécial de Groupe et Services CTSGS PCS (Prévision Climatologie Services)

Séance du 07/04/2022

Ordre du jour :

1. Désignation des secrétaires de séance et examen de l'ordre du jour
2. Approbation PV CTSGS du 14 décembre 2021 et suivi d'actions
3. Situation effectifs à la DirOP, DSM et DCSC. Effectifs réels et TROED
4. Situation effectifs à la DirOP/Mar/Exp, DirOP/PG/Exp, DirOP/Aéro/Exp
5. Projet de mise en œuvre de 3P-Conséquences sur les tâches et organisation de DirOP/PG/Exp
6. Création du LabIA à la DSM
7. Organisation des CRA
8. Mise en place d'une astreinte à Orly.

Situation effectifs à la DirOP, DSM et DCSC. Effectifs réels et TROED

* La **DCSC** a un effectif TROED de 65 agents. Des postes supplémentaires ont été créés en clim amont dont 14 surnombres sont présents en région. En ce qui concerne les départs, on compte 6 départs à la retraite et 1 départ avec IDV. Un des problèmes soulevé concerne la difficulté à s'approprier des tâches de climatologie pour les MC. Il a été souligné qu'ils pouvaient s'appuyer sur le support qui représente la moitié des postes. La CFDT mentionne la perte de compétences lors de départs non remplacés. La réponse apportée est que beaucoup d'agents assurent la fonction support et donc il n'y a pas de soucis en cas de départ. La DCSC évoque la possibilité d'ouvrir des postes si besoin même en cas de surnombre. En revanche, sur les 7 départs d'ici l'été, aucun ne sera remplacé à priori.

* La **DIROP** a un TROED 2022 de 156 avec un surnombre de 13 postes pour des raisons opérationnelles. Deux surnombres sont affectés à des projets, on compte 2 temps partiels. En ce qui concerne les départs, 1 IDV et 2 départs en retraite sont à prévoir. En 2023, on compte 3 IDV et 3 départs en retraite.

En ce qui concerne Lannion, l'effectif est au TROED. L'ouverture d'un poste sur l'additif est prévu car il y a un départ à la retraite.

* La **DSM** a un TROED de 290 avec un effectif réel de 291. Il reste quelques surnombres qui vont se résorber : 2 départs à la retraite sont prévus cette année et 2 IDV sont posées, avec 2 ou 3 de plus à envisager. L'écart TROED/ETP est dû au temps partiel qui ne peut pas être compensé d'après l'administration. Il a été demandé d'examiner annuellement les tableaux d'effectifs.

En ce qui concerne l'éventuelle ouverture des postes pour les sorties d'écoles, afin de « combler les trous », il faut attendre la fin de campagne de mobilité de printemps.

Situation effectifs à la DirOP/Mar/Exp, DirOP/PG/Exp, DirOP/Aéro/Exp

* **A PG** : 1 poste ouvert non pourvu. On compte une partie de l'effectif à MF sport et un arrêt maladie. Pour l'évolution du TROED 2022, un poste permanent doit passer en semi-permanent pour « encaisser » les -3 du TROED. Il a été demandé de revoir le TROED vu que la transformation de poste n'est pas effective. **La CFDT vote pour.** (Demande de rétablissement du TROED à 30).

Il est à noter que le manque de visibilité est important sur beaucoup de postes, ce qui peut contribuer au manque d'attractivité. A priori des recrutements extérieurs ne sont pas envisageables.

* **A MAR** : L'effectif réel est de 18 à PréviMar. 2 postes sont restés vacants au dernier fil de l'eau. Les postes sont difficiles à pourvoir. D'ici fin 2022, 2 départs sont attendus (IDV+retraite).

Une demande de VMR a été effectuée pour la période estivale, mais les candidats ne se bousculent pas. L'ouverture des postes à l'extérieur est envisagée.

Dans le TROED 2022, 1 poste permanent doit passer en semi-permanent, avec l'initialisation automatique de bulletins avec AGAT. Cette automatisation n'étant pas opérationnelle, les syndicats demandent une révision du TROED.

* **A AERO** : les effectifs sont à -3 à partir de cet été sans compter un départ pour les TAAF en novembre. Deux postes sont ouverts mais n'ont pas trouvé de candidats.

Les solutions évoquées sont : ouvrir les postes aux ingénieurs civils via la PEP ou la priorisation des postes IT pro.

Force Ouvrière (FO) a rédigé une motion faisant part des inquiétudes sur les effectifs, notamment au CNP. **La CFDT vote pour.**

Projet de mise en œuvre de 3P-Conséquences sur les tâches et organisation de DirOP/PG/Exp

Les tâches à réaliser sont encore à définir. En ce qui concerne la correction de la base ALPHA, il a été demandé aux régions d'intervenir en supplément du travail effectué par PG/Exp en cas de vigilance orange ou rouge.

Les premiers tests sont prévus en juin alors que l'expertise de la base ALPHA n'est pas définie.

Création du LabIA à la DSM

Le LabIA a été rattaché à la DSM dans la volonté de développer des projets IA. Le choix des projets sera décidé deux fois par an. L'avancement de ces projets sera suivi par un comité de pilotage faisant intervenir des représentants de différentes directions.

L'effectif compte 4 agents dont 2 sont en CDI, un troisième poste sera ouvert à l'instance d'automne et un quatrième est ouvert sur le PEP. Ce dernier poste n'a pas été proposé en interne.

Organisation des CRA

Dans les CRA, les difficultés rencontrées concernent à la fois l'organisation ainsi que les conditions de travail. La tenue de poste en bureau en plus du tour exploitation pose des problèmes. L'ouverture d'un poste d'adjoint dans les CRA a été demandée. Il n'y a plus de permanencier depuis le rattachement à la DSM.

Un certain malaise a été remonté du fait de la requalification des postes, impliquant la cohabitation de TSM et ITM sur un même poste et effectuant les mêmes tâches. Une revalorisation des primes a été demandée, ainsi que l'évolution du corps technicien en Catégorie A.

La direction n'est pas favorable à la création de 2 fiches de poste afin de séparer les tâches TSM et ITM. Les postes vont donc continuer à être ouverts en recouvrement.

Au centre de Biarritz, il avait été demandé d'installer une deuxième chambre de veille. Cette demande n'aboutira pas.

Mise en place d'une astreinte à Orly.

Depuis juin 2021, Aéroport de Paris a demandé la participation en présentiel lors de situations météorologiques à enjeux. (en période de VH). Un système d'astreinte sur base de volontariat a été proposé, avec la participation des 2 encadrants. Au niveau des effectifs, aucun problème n'est à prévoir.

Une demande de vote a été formulée : **la CFDT s'abstient.**